

Plan d'ensemble des deux projets de Boucle « Cyclo-découverte »



Projet
Document de Travail



Boucle 1 / 20 km
Le pont des Camisards



Boucle 2 / 17 km
Les prairies
Réalisation prévu 2014 / 15



Vous êtes ici

Infos pratiques



Route partagée



Voie verte



Zone maximum accessible aux personnes à mobilité réduite sans accompagnement



Sans du parcours préconisé



Site à découvrir



Zone Natura 2000

Les consignes de sécurité à respecter pour le bien de tous !



N'oubliez pas que les routes ouvertes à la circulation restent prioritaires aux intersections avec la voie verte.

- Soyez très vigilants avec les enfants et veiller avant chaque intersection à ce que vos enfants soient à côté de vous.
- Modérez votre vitesse
- Soyez vigilants aux intersections, lorsque vous traversez les routes.
- Ne pas hésiter à vous signaler en utilisant les avertisseurs sonores (sonnette) quand vous doublez d'autres usagers.
- Adaptez votre comportement aux conditions de circulation.
- Maintenez un espace de sécurité avec les autres usagers et respectez votre couloir de circulation.
- Soyez courtois avec les autres usagers de la voie verte.
- Ne surestimez pas vos forces (pensez au retour)
- Pensez à vous munir d'une quantité d'eau suffisante et de matériels de réparations
- Respectez l'environnement naturel, ainsi que les équipements d'accueil et de signalisation.



Sur les voies partagées, Respecter le Code de la route.

Les boucles « Cyclo-découverte » vous sont proposées en toute liberté pour vous faire découvrir un patrimoine naturel et culturel.

En aucun cas, l'association Partageons la Route en Cévennes peut être tenue comme responsable en cas d'accident.

La voie verte

Un aménagement qui est à la fois utile au plan de déplacements urbains en termes d'ossature d'un réseau qui se construit, et intéressant pour le randonneur qui aborde les Cévennes par le Sud.

La Voie Verte d'Alès s'inscrit dans l'axe nord sud Lozère-Alès-Quissac-Sommières du Schéma départemental des aménagements cyclables (voie 70). Cette « épine dorsale » va progressivement irriguer d'autres projets urbains sur les communes voisines.

La Voie Verte permet aux randonneurs pédestres de traverser et d'accéder à la ville en sécurité. Ainsi le chemin de grande randonnée GR 700 dit « Chemin de la Régordane » prend dorénavant à Alès, la Voie Verte à partir du rond point de la rocade Nord jusqu'au Pont Vieux.